

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 17068 Numéro SIREN : 478 786 148 Nom ou dénomination : ZANPANO

Ce dépôt a été enregistré le 15/01/2024 sous le numéro de dépôt 9804

Coffre du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

25 JAN. 2024

Sous le N° : 9804

ZANPANO

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros

Siège social : 20, rue Vauvenargues 75018 PARIS

Numéro d'identification : 478 786 148 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 22 DECEMBRE 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte nette comptable de 3 472 €, qu'il conviendra d'affecter de la manière suivante :

- Une somme de 3 287 € en totalité au débit du poste « Autres Réserves »
- Le solde, soit la somme négative de 185 € au débit du poste « Report à Nouveau »

Ce dernier sera ainsi porté, après affectation à la somme négative de 185 €.

L'associé unique rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices sociaux.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur Franck BRUNEAU
Gérant



ZANPANO

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 20, rue Vauvenargues 75018 PARIS
Numéro d'identification : 478 786 148 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 AOÛT 2023

Monsieur Franck BRUNEAU,
associé unique et gérant de la société ZANPANO,

a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Août 2023, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels de notre société, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité de telle sorte que l'énonciation des résultats nous autorise à effectuer des comparaisons valables avec ceux de l'exercice précédent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

1/ Compte de résultat

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons enregistré un chiffre d'affaires de 21 566 € en diminution de 9.30% par rapport à l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation a atteint quant à lui la somme de 30 448 €.

En contrepartie, nous avons supporté pour 33 921 € de charges d'exploitation en diminution de 15.50 % par rapport à l'exercice précédent.

C'est ainsi qu'à la clôture de l'exercice, nous avons dégagé une perte d'exploitation de 3 472 € contre une perte d'exploitation de 3 896 € à la clôture de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts est en conséquence une perte de 3 472 € contre une perte nette de 3 896 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus et en l'absence d'impôt sur les sociétés, nous avons dégagé une perte nette comptable de 3 472 € contre une perte nette comptable de 3 896 € au titre de l'exercice précédent.

2/ Bilan

A l'actif :

Au cours de l'exercice nous avons procédé à des investissements d'immobilisations corporelles pour un montant de 1 233 €.

C'est ainsi qu'à la clôture de l'exercice, nos immobilisations corporelles représentaient un montant brut de 10 189 € restant à amortir à hauteur de 1 870 €.

L'actif circulant représentait à la clôture de l'exercice un total de 18 400 € accusant une diminution globale de 8 627 € par rapport à l'exercice précédent.



Au passif :

Le total des dettes représentait une somme de 12 204 € à la clôture de l'exercice.

Enfin, le total du bilan s'établit à la somme de 20 269 € contre 28 917 € au titre de l'exercice précédent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice écoulé, aucun frais en matière de recherche et de développement n'a été engagé par notre société.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Depuis le 31 Août 2023, date de clôture de l'exercice social, la société poursuit normalement son activité et nos efforts portent essentiellement sur le développement de notre clientèle.

MONTANT DES CHARGES ET DEPENSES NON DEDUCTIBLES
(CGI 39-4 et 223 quater)

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de l'exercice fait apparaître une perte nette comptable de 3 472 €, qu'il conviendra d'affecter de la manière suivante :

- Une somme de 3 287 € en totalité au débit du poste « Autres Réserves »
- Le solde, soit la somme négative de 185 € au débit du poste « Report à Nouveau »

Ce dernier sera ainsi porté, après affectation à la somme négative de 185 €.

DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi du 12 Juillet 1965, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices sociaux.

PRISES DE PARTICIPATION AU COURS DE L'EXERCICE DANS DES SOCIETES AYANT LEUR SIEGE EN FRANCE ET ACTIVITE DES FILIALES

Prises de participations significatives au cours de l'exercice

Nous vous indiquons conformément à l'article L 233-6 du code de commerce, que votre société n'a pas pris de participation dans le capital d'autres sociétés ayant leur siège sur le territoire français.

Activités des filiales

Nous vous indiquons également conformément à l'article L 233-6 du code de commerce que votre société n'a pas de filiale.



CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions de l'article L 223-19 et suivants du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune convention n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé entre la société et l'associé unique.

Nous pensons avoir ainsi relaté l'ensemble des éléments significatifs de l'exercice écoulé.

Le Gérant
Monsieur Franck BRUNEAU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruneau', with a large, sweeping flourish underneath.

ZANPANO

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros

Siège social : 20, rue Vauvenargues 75018 PARIS

Numéro d'identification : 478 786 148 RCS PARIS

BILAN AU 31 AOÛT 2023



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Z. P. V. F. A. C.", with a large, stylized flourish underneath.

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : ZANPANO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 20 rue Vauvenargues 75018 PARIS		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 47878614800021		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/08/2023			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
		Frais de développement*	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	8 319 1 870
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	TOTAL (II)		BJ	BK	10 189 8 319 1 870
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	25 656 9 935 15 721
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	659 395 264
		Autres créances (3)	BZ	CA	587 587
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	1 827 1 827
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
		TOTAL (III)	CJ	CK	28 729 10 330 18 400
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecart de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	38 918 18 649 20 269	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'1 an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		ZANPANO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500)			DA	7 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	750	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	3 287	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-3 472	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	8 065	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	54	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6 037	
	Dettes fiscales et sociales			DY	6 113	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	12 204		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	20 269		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	12 204	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EII		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ZANPANO										Néant ☐ *						
										Exercice N						
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA	3 051			FB				FC	3 051			
	Production vendue	{	biens *	FD				FE				FF				
			services *	FG	18 515			FH				FI	18 515			
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	21 566			FK				FL	21 566			
	Production stockée *											FM				
	Production immobilisée *											FN				
	Subventions d'exploitation											FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)											FP	8 687			
	Autres Produits (I) (11)											FQ	195			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)										FR	30 448				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *											FS	800			
	Variation de stocks (marchandises) *											FT	2 380			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *											FU				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *											FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *											FW	8 756			
	Impôts, taxes et versements assimilés *											FX	75			
	Salaires et traitements *											FY	6 550			
	Charges sociales (10)											FZ				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *										GA	1 254		
			- dotations aux provisions										GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*										GC	9 935			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions										GD				
	Autres charges (12)											GE	4 172			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)										GF	33 921				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	-3 472					
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)						GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)						GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)									GJ						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)									GK						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)									GL						
	Reprises sur provisions et transferts de charges									GM						
	Différences positives de change									GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement									GO						
	Total des produits financiers (V)									GP						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *									GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)									GR						
	Différences négatives de change									GS						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement									GT						
	Total des charges financières (VI)									GU						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV						
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	-3 472					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>ZANPANO</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 30 448		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 33 921		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN -3 472		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3 195
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 4 083
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9
		dont cotisations facultatives Madelin A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ZANPAN - ZANPANO

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS	O		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ÉTAT DES STOCKS	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	O		
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRE			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ZANPAN - ZANPANO

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ZANPAN - ZANPANO

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.